



PROCES-VERBAL

COMITE DIRECTEUR DU 27 février 2024

Présents

Président : M. DEVILLE CAVELLIN

Membres : Mme AMOURA, MATHIVET, MM. BADARELLI, CHEMIN, COULLIBALY, DELFOUR, FORNARELLI, LEHMANN, PAREUX

Excusé : MM CHACOUA, GUETTOUFFI, LE FAOU, MACHRI, URGEN

Assiste : MM. MERAH (Président CDA), BABIN (CTD_DAP), ERAUD (Directeur administratif)

PV du 27 février 2024

PROCES-VERBAL N° 5

Ordre du jour

- ✓ Informations District
 - Sectorisation
 - Point licences
 - Dates à retenir
 - Championnat U15 saison 2024/2025
 - Assemblée générale fédérale électorale
 - Collège des présidents
- ✓ Situation financière des clubs
- ✓ Point sur l'assemblée générale électorale du District
- ✓ Point arbitrage
- ✓ Point technique
- ✓ Questions / Réponses

Informations District

Sectorisation

Comme la saison dernière, le district renouvelle son engagement cette saison, en proposant des réunions de « Sectorisation » pour échanger avec les clubs. Une 1^{ère} réunion de sectorisation à Monthléry s'est déroulée hier, dans un bon esprit et une belle participation des clubs présents. Merci au club de Monthléry pour son accueil.



Secteur	Date	Lieu	Heure
Cœur Essonne	26/02/2024	Stade de Monthlery	19.00
Centre & Ouest	29/02/2024	Les Ulis (Stade)	19.00
Centre Est	04/03/2024	Bondoufle (Stade)	19.00
Est	11/03/2024	Ris (Stade)	19.00
Sud	18/03/2024	Ballancourt	19.00

Ces réunions seront de véritables lieux d'échanges afin d'évoquer les problématiques rencontrées par les clubs et les points qui pourraient être améliorés.

Le district constate quelques difficultés pour mobiliser les clubs à venir à ces rendez-vous.

Licences

Le District de l'Essonne de football terminait la saison 2022/2023 avec 38700 licenciés ce qui était un record.

A ce jour, la Ligue de Paris compte plus de 320000 licenciés. Tous les districts constatent une forte augmentation :

	2022-2023	2023-2024	+
91	38766	41817	7,87%
92	34818	36288	4,22%
93	38669	40801	5,51%
94	33434	35731	6,87%
95	40425	42662	5,53%
77	45106	47892	6,18%
78	45521	46715	2,62%
75	27305	28182	3,21%

Notre district représente la plus forte augmentation de licenciés car tout laisse à penser que nous passerons les 42000 licenciés.

Le district progresse sur toutes les catégories, avec une belle progression chez les féminines et le futsal...

Le nombre de licenciés arbitres devraient se maintenir à l'équilibre (environ 300 arbitres).

Licences Dirigeant (e)s est à l'équilibre avec une stagnation des licences dirigeantes.

Dates à retenir

- Fin des réunions de Sectorisation 18 mars 2024
- Finales et Format des Coupes de l'Essonne
 - 01 mai 2024 à Lisses, coupes U14, U16, U18, Seniors
 - 09 juin 2024 à Etrechy, coupes + 45 ans, Vétérans, CDM et Seniors district
 - Futsal (date et lieu à définir)
 - Féminines (date et lieu à définir)
 - Opération « 4000 Ballons pour une émotion » (date à définir)
 - AG District élective 14 juin 2024 à Massy
 - AG LPIFF Septembre /Octobre

Evolution du championnat U15 régional en ligue

Une partie des équipes évoluant en ligue U15 évolueront en district la saison prochaine. Le District devrait avoir 10 équipes en D1.

La Ligue proposait deux options. L'option 2 qui a été retenue.

Montées / descentes à l'issue de la saison 2023/2024

Option n°2

3 divisions:

1 R1

2 R2

8 D1

R1	
1	
2	
3	Maintien en R1
4	
5	
6	
7	
8	Descentes en R2
9	
10	

Simulation avec 9 groupes en R2

	R2 - Poule A	R2 - Poule B	R2 - Poule C	R2 - Poule D	R2 - Poule E	R2 - Poule F	R2 - Poule G	R2 - Poule H	R2 - Poule I
1	Accession en R1 des 4 meilleurs 1ers de R2								
2	Maintien en R2 des 16 meilleures équipes de R2 après les montants en R1								
3									
4	Affectation en D1	Affectation en D1	Affectation en D1	Affectation en D1	Affectation en D1	Affectation en D1	Affectation en D1	Affectation en D1	Affectation en D1
5									
6									
7									
8									
9									
10									

- Composition de la R1: les 6 meilleures équipes de R1 + les 4 meilleures équipes de R2
- Composition de la R2: les 4 dernières de R1 + les 16 meilleures de R2 après les montants en R1
- Les autres équipes de R2 seront affectées à la division D1 en 2024/2025



Le district doit travailler sur l'organisation et la mise en place de ce nouveau championnat pour la saison 2024/2025 (Règlements, Arbitrage, créneau de compétition...).

L'assemblée générale électorale de la FFF pour la mandature 2024/2028

Cette assemblée aura lieu en décembre 2024 après que tous les districts et ligues auront élus leur comité de direction pour la mandature 2024/2028.

Tous les clubs amateurs participeront à l'élection du Président de la FFF dans la proportion indiquée ci-dessous.

Voir modifications des Statuts de la FFF votées en décembre 2023.

(Voir articles ci-dessous)



Article 7 – Répartition et nombre de voix

1. La répartition des voix entre les membres de l'Assemblée Fédérale est la suivante :

- les Présidents des clubs à statut amateur : un tiers des voix,
- les Présidents des clubs à statut professionnel : un tiers des voix,
- les Présidents de Ligue régionale, les Présidents Délégués de Ligue régionale et les Présidents de District : un tiers des voix.

2. a) Clubs à statut amateur

Chaque club à statut amateur dispose d'un nombre de voix déterminé selon le nombre de licences dont il disposait au 30 juin de la saison précédente.

Le nombre de voix des clubs est le suivant :

- 11 à 250 licences : 1 voix
- 251 à 500 licences : 2 voix
- 501 à 800 licences : 3 voix
- plus de 800 licences : 4 voix.

Collège des présidents

Une trentaine de Présidents de clubs adhèrent, participent et travaillent sur différents sujets d'actualité, éthique et valeurs, violence, gestion des parents, aides aux clubs...

Ce collège est renouvelé d'environ 30% chaque saison.

Situation financière des clubs

Rappel des procédures :

Article 3.7 des RSG : Les appels de fonds doivent être réglés dans les 20 jours

2 février 2024 : Notification par mail

5 février 2024 : Mail d'information

15 Février 2024 : Relance des clubs toujours débiteurs

Il est proposé au Comité Directeur d'appliquer l'article 3.7.1., pour les clubs qui seraient toujours débiteurs, en laissant un nouveau délai de 10 jours pour payer avant une perte de points à partir du 27 février 2024.

Le Comité Directeur valide à l'unanimité la procédure suscitée.

Article 3.7.1 : Perte d'un point au classement pour chacune des rencontres de compétitions programmées après expiration du nouveau délai accordé et jusqu'à régularisation

Point sur l'assemblée générale électorale du District

Rappel des règles (voir statuts du District)

- Article 13.3 – Scrutin de liste bloquée



- Un premier tour à majorité absolue

Proposition de date et lieu de l'assemblée générale élective du District

Vendredi 14 juin 2024 au soir à Massy

Le Comité directeur valide cette proposition à l'unanimité

La date des élections ayant été arrêté, il est nécessaire d'ouvrir officiellement la période électorale en lançant un appel à candidature.

Ouverture de l'appel à candidature à compter du 11 mars 2024.

La liste doit être envoyée par LRAR et ne peut pas être modifiée à moins de 30 jours des élections soit le 14 mai 2024

Le Comité directeur valide cette proposition à l'unanimité

Proposition de cadrer la campagne électorale :

- La Campagne électorale se clôturera 48h avant l'assemblée générale.

Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité

Proposition de cadrer la communication sur la campagne et les candidats

- Possibilité aux candidats de transmettre un programme au format A4 sur 2 pages. Ce programme accompagnera les convocations à l'assemblée générale

- Aucune communication de programme ne sera faite sur le site internet. Seules les informations statutaires et réglementaires seront mises sur le site internet.

Le Comité Directeur valide cette proposition à l'unanimité

Point arbitrage

- Les tests théoriques et physiques seront clôturés début mars pour la saison 2023/2024.

- Réunion 27 avril 2024 sur le retour d'expérience de la mise en place de tuteur pour accompagner les arbitres nouvellement formés.

- Réunion de fin de saison prévue le 22 juin 2024. Le lieu reste à définir

- Date de remise des écussons est prévue pour le 06 mars 2024

Points formation (F.I.A.)

- 72 candidats ont validés l'épreuve théorique, 45 candidats ont validés l'épreuve pratique, 27 candidats restent à passer l'épreuve du match pratique.

Point Technique

Les clubs lauréats des labels « Jeunes », « Féminin » et « Futsal » sont invités avec leur mairie à la remise de ces différents labels le jeudi 14 mars 2024 à 19h30 au district. Ils recevront ce jour-là leur dotation fédérale.

Les visites labels pour la saison 2023/2024 sont bien avancées, elles doivent être clôturées au plus tard le 03 mai 2024.

La campagne du PEF est bien lancée à ce jour, 45 clubs engagés, 163 actions réalisées. Le district se déplacera dans les clubs non-inscrits possédant des emplois civiques.

Développement des nouvelles pratiques:

- Le Futnet :

La première phase départementale s'est déroulée à Mennecy le 20 février 2024, 6 équipes



de 3 jours étaient engagées. Les clubs du FC Fleury 91 et de l'ES Villabé se sont qualifiés pour la phase régionale.

Un championnat Futnet sera proposé la saison prochaine au niveau régional.

- Le Foot en marchant

Une phase départementale aura lieu le 30 mars 2024 à Longjumeau pour les +45 ans.

- Football tour féminin

Organisation d'un football tour féminin

Le 22 février 2024 à Tigery, 40 jeunes filles étaient présentes licenciées ou pas. Ce genre d'initiative permet d'ouvrir des perspectives de sections futsal féminines...

Détections sélections

Les détections sont terminées au niveau départemental.

Pour la détection INF Clairefontaine reste encore un dernier tour régional avec 33 candidats retenus dont 10 essonnien.

Rencontres interdistricts U14G du 21 février 2024 : 2 victoires et un nul

- Quelques dates :

Finale Festival U13, le 06 avril 2024 à Nozay

Journée nationale des débutants le 15 juin 2024 à Grigny

Finale féminine à St Germain St Pierre

Finale Futsal (lieu à déterminer)

Tous au sport le 20 juin à Breuillet

Formations

Mise à part les premières sessions annulées de début de saison, les nouvelles formations (CFI) sont très prisées et font le plein.

Une session de formation CFI délocalisée a eu lieu au club de Boussy-Quincy, 16 éducateurs du club étaient présents. Les cadres formateurs sont surpris par la complicité, la contribution et la bonne coopération des stagiaires lorsqu'ils sont dans leur club.

Formation sur les vacances scolaires de printemps le 8 avril (CFI U6-U9) le 9 avril (CFI U10-U13).

Points Divers

P. Pareux :

Une réunion du statut de l'arbitrage est prévue pour le 20 mars 2024.

Coupe Futsal : un tour de cadrage est prévu entre le 25 mars et le 31 mars.

Huit clubs en lice pour :

¼ finale entre le 8 avril et le 14 avril.

½ finale entre le 06 mai et le 12 mai 2024.

Finale le 1^{er} juin

C. Badarelli

Fait le retour de la réunion CDOS et informe que la flamme olympique passera en Essonne le 22 juillet 2024.

Liste des villes où passera la flamme :

Etampes, Chamarande, Dourdan, Evry, Marcoussis, Vigneux, Draveil, Montgeron, Palaiseau, Massy.

Clôture du Comité à 21h30



PRESIDENT
C. DEVILLE CAVELLIN

SECRETAIRE GENERAL
C. DELFOUR